

## Affaires des anciens combattants



**Rachel  
Blaney**

Deputée  
North Island - Powell River

### Clause du mariage intéressé

Les conjoint-es d'anciens combattants qui se marient après l'âge de 60 ans n'ont pas droit aux pensions de survivant automatiques prévues par la Loi sur la pension de retraite des Forces canadiennes en raison d'une clause de la Loi des pensions de la milice de 1901. À l'époque, celle-ci visait à empêcher les jeunes femmes d'épouser un ancien combattant sur son lit de mort afin d'hériter de sa pension. C'est pourquoi elle a été surnommée « clause du mariage intéressé ».

Les libéraux ont plusieurs fois promis d'éliminer cette clause, mais ils ont plutôt créé un « fonds pour les survivants des vétérans » de 150 millions de dollars dans le budget de 2019. À ce jour, pas un sou de ce fonds n'a été dépensé.

#### Où sont les 150 millions de dollars promis aux familles des vétérans?

Les libéraux ont promis, à deux reprises, de supprimer cette clause sexiste et archaïque, mais ils ne l'ont toujours pas fait.

Dans ses lettres de mandat de 2015 et 2017, le premier ministre Justin Trudeau a demandé au ministre des Anciens Combattants d'éliminer la disposition s'appliquant au mariage après 60 ans. Cette demande n'a toutefois pas été réitérée dans les années suivantes.

Le ministre des Anciens Combattants affirme que son ministère doit d'abord étudier la question afin de savoir combien de vétérans sont touchés par cette disposition.

Anciens Combattants Canada (ACC) a conclu un contrat avec l'Institut canadien de recherche sur la santé des militaires et des vétérans (ICRSMV) pour étudier la question, au coût de 100 000 \$. Cette étude a été réalisée à l'Université de la Colombie-Britannique (UBC) par le Dr Eric Li, mais elle ne comptait que 11 participants. ACC a également reçu une analyse de Statistique Canada portant sur le nombre de vétérans concernés en 2021, mais cette analyse n'a pas été rendue publique. Malgré ces informations, le gouvernement libéral n'a toujours pas dépensé les 150 millions de dollars du Fonds pour les survivants des vétérans.

*« Un pensionné qui s'est marié après 60 ans [ne devrait pas craindre] que sa femme de nombreuses années sera laissée pour compte à sa mort. Sa conjointe ne mérite pas d'être traitée de cette façon; le pensionné qui a consacré la majorité de ses années productives à servir le Canada non plus. » Témoignage devant le comité de Sandy Glenn, Association des anciens de la GRC.*

## ACTIONS DU NPD

Les néo-démocrates estiment que les vétérans et leurs familles méritent l'investissement nécessaire pour éliminer cette clause sexiste sur les pensions. C'est pourquoi j'ai lancé une étude à ce sujet au Comité permanent des anciens combattants (ACVA) et déposé un projet de loi d'initiative parlementaire, **C-221**, qui éliminerait la clause de toutes les lois pertinentes sur les pensions. J'ai multiplié les efforts pour obtenir des réponses du ministre : interventions lors de la période des questions et des débats à la Chambre, lettres et pétitions. Dans son rapport de 2022 intitulé « Prestations de pension de retraite du survivant », le Comité a formulé neuf recommandations, dont celle d'éliminer la clause de la législation. Le gouvernement a répondu en mars 2023 et, bien qu'il ait convenu que le fonds de 150 millions de dollars devait être distribué, aucune mesure n'a été prise à ce jour.

À ma demande, le directeur parlementaire du budget a évalué le coût du projet de loi C-221 et a publié son rapport en août 2022. Si la clause du « mariage après 60 ans » était supprimée

de toutes les lois concernées, cela coûterait au gouvernement 1,33 milliard de dollars au cours des cinq prochaines années. Bien qu'il s'agisse d'une somme importante, elle doit être replacée dans son contexte. Les pensions fédérales actuelles s'élèvent à 12 milliards de dollars par an. **Si le gouvernement devait supprimer la clause, le coût supplémentaire pour le fonds de pension serait inférieur à une variation de 2 % annuellement.**

Les gens vivent bien plus longtemps aujourd'hui qu'au XXe siècle, lorsque la loi a été adoptée. Sans pension de survivant, des milliers de personnes âgées, surtout des femmes, sont réduites à vivre dans la pauvreté.

### Qui est touché par cette clause de pension archaïque et sexiste?

La disposition du mariage après 60 ans s'applique également aux pensions des anciens de la GRC, des juges fédéraux et de tous les fonctionnaires fédéraux (pas à 60 ans, mais à la retraite), sauf les députés.

### Pourquoi punir les vétérans qui ont trouvé l'amour? Les familles des vétérans méritent d'être soutenues

**8900**

conjoints de vétérans n'ont pas de pension de survivant ou risquent de la perdre parce que leur partenaire les a épousés après l'âge de 60 ans.

**98%**

des personnes touchées par cette clause archaïque et sexiste sont des femmes âgées.

**Plus  
de 9  
ans**

que les libéraux manquent à leur devoir envers les anciens combattants et leurs familles en ne tenant pas leur promesse d'éliminer la clause du « mariage intéressé ».

**Est-ce que vous ou quelqu'un de votre entourage est touché par cette clause ridicule? Veuillez me contacter pour plus de détails.**

#### Campbell River

427 10th Avenue  
Campbell River, BC  
V9W 4E4

☎ 250-287-9388

#### Rachel Blaney

Deputée  
North Island–Powell River

#### Powell River

4683 Marine Avenue  
Powell River, BC  
V8A 2L1

☎ 604-489-2286